

« Comprendre la V^e République, 1958-2008 »

Pierre Guillaume

Le colloque « Comprendre la V^e République (1958-2008) » a été organisé au Sénat et à l'Institut d'études politiques, les 25 et 26 septembre 2008, par le Centre d'histoire de Sciences Po (Jean-François Sirinelli) et le Comité d'histoire politique et parlementaire (Jean Garrigues), avec le soutien de l'Institut universitaire de France (Sylvie Guillaume). Il a été conçu comme une tentative d'explication de la longévité de la V^e République, proposée par des historiens, largement ouverts au concours de représentants d'autres disciplines. Ils se penchent sur ce paradoxe de la durée d'un régime dont le texte fondateur, la Constitution de 1958, avait été donné comme bâtard, parce que marqué d'une hésitation entre régime parlementaire et régime présidentiel, et comme fait à la mesure du seul général de Gaulle. Les intervenants soulignant tout ce qui sépare la France de 2008 de celle de 1958, leur tentative est donc d'histoire globale, économique, sociale, politique et culturelle pour mettre en évidence les modalités d'une adaptation constante du système politique à des contextes parfois radicalement différents, adaptation facilitée par la malléabilité du texte fondateur, profondément modifié en 1962. Ils montrent les capacités insoupçonnées d'une société française apparemment attachée à des dogmatismes hérités à s'adapter à des mutations qui lui sont de plus en plus largement imposées par le contexte européen et mondial, alors même que cette capacité de réforme est masquée par la proclamation de fidélités idéologiques de moins en moins crédibles. Les contributions, qui toutes aident à comprendre comment un système politique qui s'est inscrit dans une continuité qui n'appartient pas aux traditions nationales valorisant les ruptures plutôt que les réformes, ont été regroupées autour de cinq thèmes : « la France qui change », « un régime qui s'adapte ? », « des lignes qui bougent », « des acteurs qui évoluent », « l'impossible réforme ? ». La diversité de la formulation de ces cinq propositions est trompeuse et c'est sur chacun de ces thèmes qu'interfèrent des constats ne se prêtant guère à contestation et des interrogations lourdes de doutes.

Présidée par Philip Nord, la première session, regroupant les interventions successives de Jean-François Sirinelli, Jacques Marseille, Louis Chauvel, Christian Chevandier, Christine Bard et Denis Pelletier a conduit au constat de la fragilité d'une chronologie classique opposant les Trente Glorieuses aux années qui les ont suivies et données, globalement, comme plus difficiles et d'un moindre impact sur l'évolution dans le long terme. Au cours des « vingt décisives 1965-1985 », la société française cherche difficilement une nouvelle stabilité. Elle a à faire face à une rupture conjoncturelle, à l'affirmation d'une société tertiaire et la réponse des politiques a été tour à tour colbertiste et libérale, sans véritable choix. Il a semblé dès lors difficile de s'en tenir au thème du triomphe des classes moyennes menacées de déclassement, d'où de nouveaux conflits intergénérationnels. Si la fracture sociale ne se comble pas, ce sont de nouveaux pauvres qu'elle stigmatise. Après des conquêtes majeures, le

combat féministe est moins unitaire et plus catégoriel. Les appartenances religieuses se diversifient ; les engagements ne perdent pas leur portée, renouvelée au contraire par l'affirmation de nouvelles appartenances islamiques ou judaïques alors même que les Églises chrétiennes ne jouent plus le même rôle.

Présidée par Alain Delcamp (secrétaire général du Sénat), la deuxième session, regroupant les interventions de Serge Berstein, Didier Maus, Gilles Richard, Jean Vavasseur-Desperriers, Christine Manigand et Gilles Le Béguet, est interrogation sur le bien-fondé de l'assimilation de la V^e République à une « monarchie républicaine ». C'est la thèse d'un renforcement sans contrepoids du pouvoir présidentiel qui est discutée. Le texte même de la constitution de 1958 et la réforme de 1962 semblent le rendre évident, mais il ne paraît pas possible de conclure pour autant à un effacement du Parlement qui joue pleinement son rôle de pouvoir législatif et qui, de plus, peut espérer le concours du Conseil constitutionnel. Les épisodes d'alternance et de cohabitation ont montré la possibilité de la coexistence de pouvoirs exécutif et législatif de sensibilités politiques différentes. La décentralisation, devenue progressivement plus effective, n'a pas signifié l'abandon de toutes les pratiques jacobines. Les problèmes franco-français ont beaucoup perdu de leur portée avec la construction de l'Europe puis avec la mondialisation tandis que la France qui, en 1958, pouvait encore nourrir l'illusion, chère au général de Gaulle, qu'elle était encore une grande puissance, doit se résoudre, un demi-siècle plus tard, à rentrer dans le rang des puissances moyennes. Alors que bien des aspects de l'évolution de la société française sembleraient pouvoir conduire à plus de consensus, on constate la persistance de la bipolarisation.

Présidée par Jean-Louis Debré, la troisième session regroupant les interventions de Marc Lazar, Matthias Bernard, Noëlline Castagnez, Jean Garrigues, Bernard Lachaise et Sylvie Guillaume a été, globalement, réflexion sur l'essor ou le déclin d'idéologies qui ont marqué la vie politique de la V^e République. Elles ont pu avoir une portée majeure sur les choix de certaines formations politiques, Parti communiste ou parti gaulliste jouant durablement un rôle de premier plan sur la scène publique nationale, avoir un rôle passager mais qui a pu apparaître épisodiquement comme crucial, celui de l'extrême droite au moment de l'indépendance algérienne puis de l'affirmation du Front national, celui de l'extrême gauche après 1968, ou encore ne traduire que des aspirations qui n'ont pu se concrétiser, projet social-démocrate de certains socialistes, projet libéral proposé par certains centristes. Le parti socialiste qui s'est voulu porteur des valeurs du « peuple de gauche », a beaucoup emprunté à l'héritage républicain et radical qui lui donne sa large audience tandis que bien des prises de position des uns et des autres ne sont que réfutations sommaires des attitudes adverses, qu'il s'agisse de l'antigaullisme au nom de la dénonciation du pouvoir personnel ou de l'anticommunisme au nom de la défense, de plus en plus argumentée, des droits de l'homme.

Alors même que l'on constate en 2008 une discrétion croissante de l'ensemble des forces politiques sur leurs références idéologiques anciennes qui paraissent désuètes, et qui sont remplacées par la proclamation d'un attachement devenu universel aux droits de l'homme et, depuis peu, à l'écologie, on relève, dans les différentes familles de pensée des imprégnations qui sont interprétations plus ou moins opportunistes d'héritages. L'hostilité à l'atlantisme, à la construction européenne, à la

mondialisation se veut une dénonciation des méfaits du capitalisme héritée du communisme. Amenée à douter des bienfaits du dirigisme économique et à renoncer à son nationalisme originel, la droite qui se réclame de l'héritage gaulliste a de plus en plus de difficulté, après le départ de Jacques Chirac, à se faire entendre et doit également assumer un héritage libéral qui fut initialement celui de familles centristes.

Présidée par Philip Nord, la quatrième session, consacrée « aux acteurs qui évoluent », regroupe les interventions de Christian Delporte, Laurent Martin, Michel Leymarie, Henry Rousso, Frank Georgi et Ludivine Bantigny qui, toutes, sont interrogations sur l'évolution de l'information et de la communication et sur son impact sur le jeu des différents acteurs de la vie publique, intellectuels, médias, partis, syndicats, Etat et sur les rapports sociaux, notamment intergénérationnels. Les constats sont divers avec des perspectives qui posent problème : l'audience des médias signifie-t-elle une perte d'influence des faiseurs d'opinion : où sont les maîtres à penser d'antan ? S'achemine-t-on vers une « démocratie d'opinion » dont la définition même est difficile ? Le déclin de formes traditionnelles de mobilisation ne sont-elles pas à l'origine d'un rôle nouveau qui incombe à l'Etat, un Etat qui tend à imposer une orthodoxie de la mémoire collective, en venant à dire ce qu'il faut retenir et glorifier du passé national et ce qu'il faut en passer sous silence ? Cette ingérence pouvant aller jusqu'à la définition du contenu des manuels scolaires est-elle tolérable quels que soient les bons sentiments qui peuvent l'inspirer ? La faveur ainsi accordée aux acteurs médiatiques ne peut-elle pas être une menace pour la liberté de pensée ?

Le thème de la cinquième session « l'impossible réforme ? », présidée par Alec G. Hargreaves, réunissant les interventions de Marc-Olivier Baruch, Elisabeth du Réau, Pierre Guillaume, Marie-Claude Blanc-Chaléard, Janine Mossuz-Lavau et Pascale Goetschel, écarte par sa formulation même tout retour chagrin sur l'affirmation si courante de la rigidité des comportements français, tout en suggérant les limites bien réelles des changements des mœurs. Sans doute peut-on incriminer les décideurs et leur formation qui, inculquant des règles à respecter, est peu tournée vers l'innovation mais on doit être conscient de la difficulté à définir les objectifs quand, par exemple, on distingue mal culture des masses et culture pour les masses. Cependant, dans des domaines particulièrement importants, on doit constater qu'il y a eu des réponses adéquates données à la demande sociale, même si elles ne sont pas et ne peuvent être totalement satisfaisantes. Ainsi la protection sociale, malgré les difficultés de son financement, n'a-t-elle cessé d'aller en s'élargissant, couvrant de plus en plus de risques de plus en plus de gens. Malgré les réticences d'une partie de l'opinion, manipulée par l'extrême droite, la prise en compte de l'immigration s'est précisée et on a admis progressivement la dimension ethnique des inégalités et la nécessité de la limiter, avec le souci d'empêcher que des revendications identitaires ne deviennent une menace pour l'unité nationale. Si la France n'a pas été pionnière dans le combat pour l'émancipation féminine, celle-ci n'en a pas moins considérablement progressé malgré la diversité des oppositions, de l'Eglise, de certains médecins, des démographes populationnistes. Parmi les évolutions qui ont eu le plus de difficultés à passer dans l'opinion, il y a celle de la place de la France dans le monde, de la France gaullienne souveraine à la France composante parmi d'autres de l'Europe et c'est, sans doute, en surévaluant parfois son rôle dans la

construction européenne que l'on est parvenu à la faire admettre, tant bien que mal, et on pense au non au référendum de 2005, par l'opinion.

Dans sa conclusion, Jean-François Sirinelli revient sur les finalités de ce colloque ; elles n'étaient pas d'apporter des connaissances nouvelles sur l'histoire de la V^e République mais de demander à des spécialistes de préciser, à la lumière de leurs propres logiques, ce qu'ils pouvaient apporter à notre compréhension de son évolution. Il en a découlé la diversité recherchée des approches encore accrue par l'appel à des historiens appartenant eux-mêmes à des générations différentes et n'ayant pas vécu les événements avec le même bagage intellectuel et la même expérience. Le propos initial était d'histoire politique mais c'est le degré d'adéquation du politique à la conjoncture tant économique, sociale que culturelle qui a été au cœur des interrogations. L'histoire ainsi entendue ignore les limites traditionnelles du politique pour le replacer dans son contexte avec lequel il forme un écosystème qui ne se ramène pas à un système répondant aux définitions qu'en a données Maurice Duverger. Alors que le changement a été non seulement très rapide, et notamment accéléré par le progrès technique, mais aussi parfois contradictoire avec, en économie des phases de croissance d'une ampleur auparavant inconnue et d'autres, sinon de régression, du moins de freinage, avec des temps de libéralisation explosive des mœurs et d'autres d'accalmie liée aux nouvelles MST, avec un recul constaté des pratiques religieuses et des formes nouvelles de religiosité, avec encore une marche à la mondialisation et l'exaspération de nouveaux sentiments nationaux, se pose le problème de l'adaptation permanente d'un écosystème qui s'est mis en place dans le contexte bien spécifique de la fin des années 1950, avec le général de Gaulle comme acteur dominant et la décolonisation en toile de fond.

Les perceptions proposées ont été diverses, certaines attribuant à la V^e République le rôle d'accélérateur de l'adaptation, d'autres y voyant un frein, et d'autres encore cherchant à distinguer les temps où elle fut accélérateur et celui où elle fut frein. Plutôt que de la fidélité intangible à des principes fondateurs à laquelle ne se sont efforcé de croire que les gaullistes bientôt dits « historiques », c'est à la souplesse du système que la majorité des intervenants ont attribué sa durée, souplesse somme toute inscrite dans les contradictions de sa constitution dont se sont accommodés la gauche comme la droite. Jean-François Sirinelli a feint de s'étonner que l'on ait fait si peu de cas du cinquantenaire de la constitution alors que le quarantième anniversaire des événements de 1968 a fait couler autant d'encre. Peut-on s'étonner qu'à l'exception de la Tour de Pise, on ne célèbre pas les monuments conçus comme chancelants alors même qu'ils défient le temps ?